

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 123 (1978)
Heft: 12

Artikel: Au service de la défense générale
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-344193>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Au service de la défense générale

(Extrait du rapport annuel de l'Union suisse pour la protection des civils)

L'Union suisse pour la protection des civils, créée à Berne en 1954, tiendra sa 24^e assemblée des délégués le 28 octobre en l'Hôtel de Ville de Soleure. Le programme de la manifestation comportera entre autres la Conférence «Protection contre les radiations, comité d'alarme de la Commission fédérale de surveillance de la radio-activité et collaboration avec la protection civile» présentée par le professeur Otto Huber, président de la Commission fédérale de surveillance de la radio-activité.

Les délégués seront appelés à approuver le rapport d'activité 1977 qui met une fois de plus en relief les objectifs de l'Union qui soutient tous les efforts faits en vue d'assurer la protection de la population civile et des entreprises en cas de guerre et de catastrophe et qui est l'organisation faîtière de toutes les associations de protection civile du pays. L'USPC défend aussi les intérêts généraux des hommes astreints à la protection civile et soutient la défense générale en collaborant, notamment, avec l'Office fédéral de la protection civile, qui dépend du Département fédéral de Justice et Police. Le rapport d'activité 1977 mentionne également les travaux de la Commission de restructuration qui ont mené à une révision des statuts et à un renforcement de la structure de l'Union. Les propositions relatives, qui sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 1978, avaient été discutées à Genève lors de l'assemblée des délégués de 1977.

Des relations publiques très complètes

L'une des principales tâches de l'Union suisse pour la protection des civils est de faire connaître le rôle de la protection civile comme important pilier de la défense générale, par le truchement de tous les moyens de communications de masse et des institutions intéressées et de rendre toutes les couches de la population attentives à la responsabilité que représente la préparation d'un dispositif propre à assurer la survie de chacun en cas de guerre et de catastrophe et à protéger les biens de consommation et les installations. Un important support de cette infor-

mation est le journal «Protection civile» qui paraît à raison de trois numéros doubles et de six numéros simples par année. Publié dans les trois langues officielles, il titre à 30 000 exemplaires. Il entre dans sa 25^e année et cet événement est marqué par l'édition d'un numéro commémoratif de 132 pages qui a paru en octobre 1978. A côté de nombreux articles d'auteurs suisses et étrangers, il relatera, pour la première fois, l'histoire illustrée de la protection civile en Suisse. Les autres moyens utilisés avec succès sur le plan de l'information sont le service de presse de nombreuses petites et grandes expositions dans toutes les régions du pays, ainsi que la publication de brochures et de prospectus en couleurs, l'information donnée à des communes, des autorités et des organisations, par la présentation de conférences et de films. Cette activité se déroule en étroite collaboration avec les sections de l'Union, le service d'information de l'Office fédéral de la protection civile, les communes intéressées et les autorités de tout niveau. Dans le sens d'un échange d'expériences, l'Union entretient des relations étroites avec des associations de protection civile étrangères; de tels contacts sont également fructueux pour le travail d'information.

Le rapport d'activité 1977, signé par le président central, le professeur Reinhold Wehrle, de Günsberg/SO, et le secrétaire central M. Herbert Alboth, de Berne, se termine par la constatation suivante: «Le développement de la situation militaire et politique dans le monde, les troubles croissants dus à l'augmentation du terrorisme qui préoccupent tous ceux de nos compatriotes qui observent les événements, doivent renforcer la volonté d'améliorer la position de la protection civile dans le cadre de la défense générale et celle de collaborer toujours davantage avec toutes les couches de la population. Une information réaliste, faisant ressortir l'authenticité de la protection civile, ne dépend pas seulement de moyens financiers et autres. Elle est la somme de toutes les mesures prises un peu partout en vue d'atteindre chacun et de faire comprendre l'importance de l'engagement personnel. Il importe aussi de trouver toujours plus de personnalités qui soient convaincues de la portée des efforts fournis pour assurer la protection et la sécurité en cette période de menace.»

USPC